

Syndicat National de l'Education Physique  
Fédération Syndicale Unitaire  
Académie de LILLE  
38, boulevard Van Gogh  
59650 Villeneuve d'Ascq

**Monsieur Laurent PETRYNKA**

Directeur UNSS  
13 rue Saint Lazare  
75009 PARIS

**Monsieur Guy WAISS**

Service du budget, de la performance et des établissements  
107, rue de Grenelle  
75357 PARIS SP 07

Objet : moyens d'encadrement UNSS – Académie de Lille

Messieurs,

Nous nous permettons de vous adresser ce courrier afin de vous faire part de la situation l'UNSS Régionale dans l'académie de Lille.

Dans l'état actuel des postes attribués pour l'académie, nous avons 7 postes de cadres UNSS. Un des postes rattaché à la direction régionale est affiché comme vacant au BO 14 du 5 avril 2012.

Nous venons d'apprendre que l'intention de la direction nationale UNSS et de la DGESCO serait de supprimer ce poste

Dans le même ordre d'idée, nous venons également d'apprendre que les moyens mis à disposition par Madame Le Recteur concernant les chargés de mission passeraient de 2,5 ETP à 1 ETP.

L'académie de Lille compte plus de 57000 licenciés faisant ainsi partie des plus grosses académies française.

Les suppressions de moyens envisagées mettront en péril l'activité de l'UNSS régionale et, au regard des objectifs que vous affichez de développement du sport scolaire et d'augmentation du nombre de licenciés, ne peuvent être cohérentes.

A titre d'exemple, notre académie était porteuse d'un développement des Activités Physiques de Pleines Nature qui ont un impact positif dans l'engagement des élèves de collège et de lycée.

De plus, concernant nos lycéens (pour lesquels la prise de licence est de plus en plus difficile), une formule particulière à notre académie (challenge inter classe...) est en place depuis plusieurs année et financé fortement par le conseil Régional Nord Pas de Calais.

Ces deux types d'activités seront fortement menacés par vos choix.

Nous vous rappelons que l'académie de Lille est présente sur tous les champs d'APSA de l'UNSS nationale. Vous pouvez, à ce sujet, consulter les podiums de l'académie aux différents championnats de France.

Vous voyez donc que la qualité du service public du sport scolaire sera dégradée et que vos décisions auront de l'importance dans l'engagement sportif des jeunes scolaires du Nord Pas de Calais.

En espérant que ces décisions de suppressions de moyens seront revues à la lecture des arguments que nous vous avons exposés, nous vous prions de recevoir, Messieurs, l'expression de nos salutations respectueuses.

Pour le bureau académique de SNEP-FSU Lille



Marc BOULOGNE  
Secrétaire académique du SNEP-FSU Lille